

Département de
Maine et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LONGUÉ-JUMELLES**

Séance du 15 Jun 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric MORTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Frédéric MORTIER - Nathalie PLOQUIN - Sylvain LEFEBVRE - Laëtiita LEROUX - Christophe GABILLER - Marie-Thérèse DELAUNAY - Jean-Pierre LEGENDRE - Nathalie MANCEAU - Nicole PEHU - Alain DUPUIS - Cynthia RAPICAULT - Gilles LABUSSIÈRE - Michel RICOU - Justine CORDIER - Patrice PEGE - Françoise RICHARD - Philippe LEBACQ - Sylviane LE COQ - Pascal MONSCAVOIR - Danielle MABILLEAU - Jean-Pierre JOUBARD - Marie-José DAVID - Samuel CHAUSSERAIS - Vanessa BRAULT - Monique ROGEREAU - Emmanuel BRAULT, Jean-Luc FOURREAU

Absents excusés : Coline BILLY donne pouvoir à Michel RICOU
Yann NIORE

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 08/06/2026
Date d'affichage : 18/06/2026
Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 27

Objet : Cimetière – concessions – reprise – (06/2026-13)

A la demande écrite des concessionnaires informant de leurs décisions d'abandonner leurs concessions, il est proposé à l'assemblée de délibérer la reprise des concessions suivantes, vides de corps

- Concession 228 carré B de l'ancien cimetière de Longué
- Concession 73 carré A du nouveau cimetière de Longué

Sur proposition de Monsieur LEFEBVRE, Adjoint au Maire en charge des Affaires funéraires,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la reprise la reprise des concessions suivantes, vides de corps et sans condition financière :
 - Concession 228 carré B de l'ancien cimetière de Longué
 - Concession 73 carré A du nouveau cimetière de Longué
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 049-214901803-20260615-06_2026_13-DE

Pour extrait certifié conforme,
Le Secrétaire de séance,



N. PLOQUIN

Le Maire,

